

Procès verbal de
l'assemblée restreinte du département d'histoire
jeudi 4 juillet, de 15h30 à 16h00
Salle 323

Présents : Arnaud Fossier (visio), Stéphane Gacon, Perrine Kossmann, Sabine Lefebvre (visio), Jérôme Loiseau, Hervé Mouillebouche, Alain Rauwel, Christian Stein, Laurent-Henri Vignaud (visio), Jean Vigreux.

Excusés : Sophie Baby, Martine Clouzot, François Jarrige, Hervé Mazurel, Laurence Mercuri, Philippe Poirrier, Philippe Salvadori.

Premier point de l'ordre du jour : élection du nouveau responsable pédagogique de L3AMC, pour remplacer Stéphane Gacon.

Hervé Mouillebouche présente la candidature de Sophie Baby, qui intervient et s'investit depuis longtemps dans cette licence.

Sophie Baby est élue à l'unanimité.

Deuxième point de l'ordre du jour : élection du nouveau coordinateur de l'UEO AMC, également pour remplacer Stéphane Gacon.

Hervé Mouillebouche présente la candidature de Sophie Baby, qui est élue à l'unanimité.

Troisième point de l'ordre du jour : demande de subvention de 500 € pour la société française d'histoire politique, dont l'assemblée générale s'est tenue à Dijon. Demande formulée et justifiée par Jean Vigreux.

Personne n'ayant exigé un vote à bulletin secret, la subvention est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Informations et questions diverses

Hervé Mouillebouche a été élu doyen de l'UFR sciences humaines et prendra ses fonctions au 1^{er} septembre. Par conséquent, et dans un souci de neutralité, il ne pourra plus exercer la charge de directeur du département d'histoire. D'après le règlement intérieur, c'est donc la directrice adjointe, Sophie Baby, qui exercera la charge de directrice du département à partir du 1^{er} septembre 2024 jusqu'aux élections suivantes.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 16h.